Air Tahiti déplore l’incident majeur survenu le samedi 12 janvier sur l’ATR72 qui opérait le vol VT433 Papeete-Raiatea-Bora Bora-Papeete, et présente ses plus sincères excuses aux passagers présents sur ce vol. Nous sommes plus que navrés qu’ils aient eu à vivre cette situation stressante, et nous regrettons vivement les désagréments subis. Nous tenons à saluer le sang froid dont ont fait preuve les passagers lors de ce vol et de son évacuation.

Notre compagnie prend cet incident majeur très au sérieux, la sécurité des passagers et de ses personnels étant la priorité absolue pour Air Tahiti. Une enquête interne d’Air Tahiti a été immédiatement ouverte pour analyser les circonstances de cet évènement. Un expert du constructeur des moteurs Pratt & Whitney doit arriver très prochainement pour participer à l’enquête. Nous communiquons par ailleurs tous les éléments d’information relatifs à cet évènement à notre autorité de tutelle, le Service d’Etat de l’Aviation Civile.

**Description de l’évènement :**
L’appareil de type ATR72-500, immatriculé F-OIQN, a quitté Papeete à 17h18 pour opérer le vol VT433 à destination de Raiatea et Bora Bora. Il y avait à son bord, 53 passagers, dont 2 bébés et 8 enfants (dont 2 enfants non accompagnés).

Lors du décollage, l’équipage a identifié une alarme de baisse de pression d’huile, suivie d’une alarme incendie sur le moteur droit de l’appareil. Le commandant de bord  a alors déclenché immédiatement la procédure prévue dans ce type de situation, à savoir la coupure de l’alimentation en kérosène  - ce qui entraine l’arrêt du moteur -  ainsi que le déclenchement des extincteurs. Il a par ailleurs pris la décision de revenir poser l’appareil au plus vite.

Six à sept minutes après le décollage, l’équipage a pu poser normalement l’appareil sur un moteur. Les pompiers de l’aéroport sont intervenus efficacement pour maîtriser le feu sur le moteur droit. Les passagers ont été évacués par les deux issues situées sur le coté gauche de l’appareil.

A bord, les deux personnels de cabine ont appliqué la procédure de préparation de la cabine à un atterrissage d’urgence, puis une fois l’appareil posé, ont mis en œuvre la procédure d’évacuation d’urgence. Ils ont notamment porté assistance aux enfants non accompagnés et au passager à mobilité réduite.

Nos équipes au sol se sont attachées à ramener les passagers de la piste vers l’aérogare, et à leur proposer des solutions de réacheminement vers leur destination. 30 passagers sont repartis dès hier soir, les autres pouvant être réacheminés aujourd’hui.

La cellule Assistance aux personnes prévues dans le plan de gestion de crise d’Air Tahiti a été activée. Nos équipes sont en relation avec les passagers et leur proposent un soutien psychologique.

**Equipage :**
Le commandant de bord a à son actif plus de 8400 heures de vol, et a intégré Air Tahiti en 2001.
Le co-pilote, a plus de 14600 heures de vol,  et a intégré Air Tahiti en 2000.
La chef de cabine travaille à Air Tahiti depuis l’année 2000 et le PNC depuis 2003.

Tous ces personnels ont une grande expérience sur ATR.

Ils sont formés et entrainés pour faire face à plusieurs situations difficiles en vol, dont celle-ci. En effet, pour les pilotes, deux fois par an, leurs compétences sont vérifiées sur simulateur avec des vols présentant des situations d’urgence, puis une fois par an, tous les équipages (pilotes et PNC) réalisent un exercice pratique d’évacuation.

**Appareil :**
Le F- OIQN, a intégré la flotte d’Air Tahiti en juin 2005 et totalise 16.900 heures de vol
Les moteurs sont de marque « Pratt & Whitney », constructeur canadien.
Les moteurs font l’objet d’une maintenance courante régulière conformément au manuel d’entretien au Centre technique d’Air Tahiti, et d’une grande visite directement par le constructeur  toutes les 6000 heures de vol au Canada.
L’âge du moteur concerné est de 6 ans et 8 mois, et sa dernière visite au Canada a eu lieu en février 2012.
Depuis cette dernière, le moteur a totalisé 1800 heures de vols.

Cet appareil avait assuré 3 rotations précédemment dans la journée.

**Nous renouvelons nos plus sincères excuses aux passagers présents sur cet appareil.**